

Mais ceci n'est qu'un premier aspect du circuit financier. Un second aspect apparaît dans la politique d'investissements du SPN : dans la majeure partie des cas, les investissements consistent en des commandes passées au secteur privé. Le choix des entreprises obtenant des marchés est déterminé centralement après consultation des administrateurs des entreprises concernées du secteur nationalisé.

On trouve un cheminement identique des fonds d'Etat dans les opérations qui amènent à conclure des contrats (entretien, maintenance, sous traitance) entre les secteurs public et privé.

4. LA CLE D'UNE POLEMIQUE

Si nous résumons l'exposé sommaire qui précède, on voit que le SPN remplit plusieurs fonctions : - élément régulateur de la demande intérieure
- élément contribuant à la rationalisation de l'économie capitaliste
- lien de passage des capitaux publics (impôts) destinés aux entreprises du secteur privé.

En complément de ces observations, nous ajouterons qu'à tous les niveaux, que ce soit à celui de l'appareil gouvernemental, à celui du Commissariat du Plan, à celui de l'Administration des entreprises publiques, l'encadrement est fourni pour 50% par des représentants en titre, officiels, des grands capitalistes.

Il en résulte donc que le SPN est une forme de collectivisation dans laquelle seule la collectivité des capitalistes est impliquée. Il en résulte aussi une autre dimension de l'appareil d'Etat : instrument de coercition mais aussi élément organisateur d'un secteur économique collectivisé.

De ce fait, l'appellation "Secteur public et nationalisé" au sens de secteur appartenant à 50 millions de français est une pure utopie. La "gauche" et le PCF comprennent le SPN comme étant un bien public (au même titre qu'un square ou un banc public), lui donnent une auréole socialiste qu'il ne mérite pas en fait ; ils taisent la nature de classe de l'Etat et le fait que le SPN n'est rien de plus qu'un élément de l'économie capitaliste.

C'est le point clé d'une polémique à engager avec l'ensemble des directions ouvrières. Non le secteur public et nationalisé n'est pas la propriété collective des masses. Non le secteur public et nationalisé n'a pas à être défendu contre les capitalistes privés étant lui-même une création des capitalistes privés et probablement des plus conscients. Non le secteur public et nationalisé ne peut constituer la base de départ pour une évolution graduelle vers le socialisme. Il n'est pas non plus un élément intégrable par un futur Etat ouvrier, ou du moins, il n'est intégrable par un Etat ouvrier que dans la même mesure qu'une entreprise quelconque, en tant qu'appareil matériel de la production.